



Wissembourg, le 18 février 2013

REUNION DE QUARTIER

Pépinière / Roi de Rome

Compte-rendu de la réunion du 7 février 2013

Contact :

Audrey Impedovo
Responsable des affaires culturelles et de la communication
Mairie de Wissembourg
03 88 54 87 77 - a.impedovo@mairie-wissembourg.fr

Présents : Christian GLIECH, Maire de Wissembourg, Isabelle MATTER, Adjointe au Maire, Norbert SCHWARTZ, Adjoint au Maire, Jean-Louis PIQUARD, Adjoint au Maire, André REINWALT, directeur des services techniques, Pascal GEUGEY, policier municipal.

Nombre de riverains présents : environ 15.

Monsieur le Maire présente les dossiers concernant le secteur. Des comptages de véhicules ont été réalisés rue de la Pépinière, rue de l'Industrie, rue du Roi de Rome et rue du Général Abel Douay. On constate qu'une grande majorité des véhicules ne dépasse pas la vitesse autorisée rue de l'Industrie et rue de la Pépinière. Cependant, de nombreux dépassements de vitesse sont constatés rue du Roi de Rome, des contrôles radars seront donc réalisés. Les tableaux des relevés sont joints en annexe.

Demande des riverains	Réponses
Depuis la rue du Général Abel Douay, il faut emprunter un chemin de terre pour se rendre au centre-ville. Ne peut-on pas traiter ce chemin ?	Un aménagement provisoire sera réalisé au premier semestre 2013.
Depuis l'implantation dans le quartier du foyer pour personnes handicapées, des nuisances ont été constatées. Il y a un danger pour les enfants. Le foyer aurait pu être implanté ailleurs.	<p>La directrice du foyer rappelle que les personnes accueillies ne sont pas dangereuses, mais, du fait de leur maladie, peuvent méconnaître les règles sociales. Il faut un temps d'adaptation pour que tout le monde apprenne à se connaître et à se faire confiance. Les riverains sont invités à venir discuter avec les responsables du foyer dès qu'un problème survient.</p> <p>Si le foyer est implanté à cet endroit, c'était la volonté de la municipalité de ne pas isoler les personnes handicapées dans une zone commerciale, comme cela était prévu au départ.</p>
La directrice du foyer sensibilise les riverains au fait que deux années consécutives, le foyer a été dégradé par des lancers d'oeufs sur la façade. Cela engendre des frais de réparation pour le Conseil Général, plus de 2 400 € à chaque fois.	Une information est parue dans le bulletin municipal de décembre 2012 à ce sujet.
Rue du Général Abel Douay, les voitures stationnées gênent le passage. Ne peut-on pas créer un parking sur l'espace vert devant les deux bâtiments publics ?	Cette proposition sera examinée par les services techniques.
Le chemin le long de la route de la Pépinière est souillé, tant par des ruissellements de boues que par des déchets.	Les services techniques sont vigilants à ce problème.
Ne peut-on pas envisager une opération « quartier propre » ? Le foyer pour personnes handicapées serait tout à fait prêt à y participer.	C'est une route départementale, cela poserait des problèmes de sécurité.
Entre Meubles Rott et Mr Bricolage, il n'y a pas d'accès pour les piétons. Certains marchent sur la route. Un aménagement peut-il être envisagé ?	Cette proposition sera examinée par les services techniques.

Demande des riverains	Réponses
La vitesse est trop élevée entre le rond-point Match et le cédez-le-passage à hauteur de la rue de l'Industrie. Ce cédez-le-passage n'est pas toujours respecté. Pourrait-on installer un radar ?	La demande sera examinée.
Il faudrait un rond-point à cet endroit, au croisement de la rue de l'Industrie et de la rue de la Pépinière.	Un rond-point est un investissement entre 300 000 et 800 000 €.
L'entrée du Norma est dangereuse, certains véhicules ne mettent pas leurs clignotants.	L'entrée est beaucoup moins dangereuse depuis le réaménagement. Si chacun respecte le code de la route, il n'y a pas de risque particulier.
La SNCF laisse tourner les locomotives toute la nuit pour les chauffer. Cela engendre des nuisances sonores.	M. Norbert Schwartz indique que cette manipulation est obligatoire en hiver, si l'on veut que les trains soient fonctionnels le matin. Cependant, le matériel sera remplacé à moyen terme, ce qui devrait réduire les nuisances occasionnées.
Rue des écoles, les parents d'élèves stationnement mal et gênent le passage.	La police municipale et la gendarmerie sont sensibles à ce problème. C'est toutefois l'affaire de tous, et chacun doit réfléchir à ses propres comportements au volant.
Rue de la Pépinière, les vélos sont-ils autorisés à rouler sur le trottoir ? La route est trop étroite.	Oui, un arrêté pourra être pris pour officialiser cette pratique. Un marquage au sol sera réalisé.
Au début de la rue du Roi de Rome, une boîte aux lettres de la Poste a été supprimée. Pourtant, beaucoup d'habitants dans le secteur l'utilisait.	La mairie n'a pas été informée de ce retrait. Cela sera vérifié et une intervention pourra être faite auprès de la Poste.